

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 2 juin 2020 conférant un grade de sous-officier de réserve  
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ2013634A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Léna Lenzen est nommée au grade d'adjudante de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter ses compétences musicales dans la fonction de harpiste au profit de la garde républicaine.

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juin 2020.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de division,  
commandant et délégué aux réserves  
de la gendarmerie nationale,  
secrétaire général de la réserve citoyenne  
de défense et de sécurité,*  
O. KIM